

CÉVENNES



N°25 | ÉTÉ 2021

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN



Environnement
DOSSIER
GESTION DES DÉCHETS



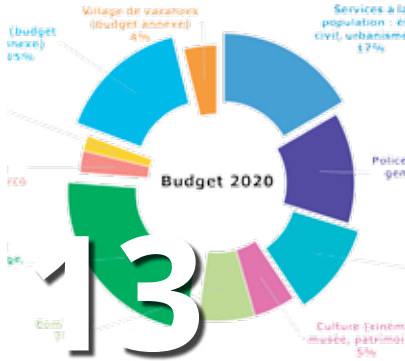
7 DES PROJETS POUR
LA JEUNESSE



12 TRAVAUX, INVESTIR
POUR LES HABITANTS



14 ACTUALITÉS
CULTURELLES



SOMMAIRE

- 4 LES ACTUALITÉS DU VIGAN**
- 6 ÉDUCATION**
Apprendre la santé à l'école
- 7 JEUNESSE**
Un futur pôle d'enseignement supérieur
- 8 ENVIRONNEMENT**
Une vision de long terme pour notre patrimoine arboré
- 9 DOSSIER**
Gestion des déchets
- 12 URBANISME**
Un programme de travaux ambitieux
- 13 BUDGET**
- 14 CULTURE**
Plus que jamais indispensable !
- 16 SOLIDARITÉ - SANTÉ**
Création d'une mutuelle communale
- 17 SOLIDARITÉ**
L'aide aux migrants toujours d'actualité
PORTRAIT
- 18 HISTOIRE**
La place du Marché
EXPRESSION LIBRE
- 19 ÉTAT CIVIL**

ÉDITO



Chères Viganaises, chers Viganais,

La réouverture, au 19 mai, des bars et restaurants, des lieux culturels et sportifs, et dernièrement la fête de la musique, ont été marqués plus que jamais par cette joie de se retrouver, ranimant les rues d'un brouhaha vivifiant.

L'échange et le vivre-ensemble s'imposent comme essentiels.

Pendant toute la période de reconfinement total ou partiel, les élus et services de la mairie ont continué à oeuvrer pour vous et votre ville.

Le vote du budget 2021 a lancé un programme pluriannuel d'investissements tourné vers des projets structurants pour la commune : rénovation du boulevard des châtaigniers, accord cadre pour l'aménagement des berges de l'Arre, construction de la nouvelle gendarmerie, mise en place d'un budget participatif...

Désormais, Le Vigan dispose d'une offre communale de couverture complémentaire santé qui correspond à l'attente des administrés.

La rentrée de septembre sera marquée par l'ouverture d'une école de soins infirmiers, annexe du CHU de Nîmes, qui viendra renforcer l'offre d'études supérieures au Vigan, désormais présente grâce au Campus Connecté et qui s'étoffera encore d'ici la rentrée 2023.

La mobilisation des acteurs du territoire autour de la stratégie vaccinale, notamment par la mise en place d'un espace dédié à la vaccination à l'hôpital local, dont nous pouvons saluer l'engagement, est un succès.

La mairie du Vigan et la communauté des communes du Pays viganais se sont engagées aux côtés des équipes médicales, en mettant à disposition un agent territorial dédié à la prise de rendez-vous.

La situation sanitaire s'était nettement améliorée en France et au Vigan ces dernières semaines, mais à l'heure où nous finalisons ce numéro, de nouvelles annonces inattendues de restrictions sanitaires rendent incertaines les conditions dans lesquelles l'été va se poursuivre.

Le retour des festivités anime déjà notre cité : festival "De la musique plein les yeux", "Marchés de nuit" sous le signe du spectacle vivant, "Nocturnes du griffe", "Festival de musique", "l'Art sur l'Arre", et diverses animations proposées par nos restaurateurs et cafetiers... Espérons que la vie estivale puisse tout de même continuer d'animer nos rues.

L'été sera également marqué par un événement inédit organisé par notre Musée Cévenol, en collaboration avec le Musée du Louvre. L'exposition "Le Louvre en voyage 1939-1945" nous invitera jusqu'en juin 2022, à découvrir la longue épopée des œuvres du musée du Louvre sauvées pendant la guerre, notamment par Lucie Mazauric et André Chamson.

Vous découvrirez au fil de ces pages toutes ces actualités mais aussi beaucoup d'autres, représentatives du dynamisme de notre ville.

Malgré les rebonds de la crise sanitaire, je vous souhaite un bel été, à toutes et à tous.

Sylvie ARNAL
Maire du Vigan

INFOS PRATIQUES

Mairie du Vigan

04 67 81 66 00 - email : service.accueil@levigan.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

www.levigan.fr

Éditeur : Mairie du Vigan - Place Quatrefoies de Laroquète - 30120 Le Vigan - service.accueil@levigan.fr - www.levigan.fr / **Directrice de la publication** : Sylvie Arnal / **Rédactrice en chef** : Elsa Lewin / Ont participé à ce numéro : S. Arnal, E. Lewin, J. Sauveplane, J. Chamoux, V. Machecourt, H. Filali, D. Sauveplane, S. Jaffier, F. Fesquet, M. Dequand, R. Hernandez, V. Horeau, R. Mdaam, C. Ferraud, H. Renard, P.-A. Dumas, A. Cozza, les services de la mairie du Vigan / **Crédit photos** : © Anna Saulle, © Arne Schröter, © Jules Chamoux, les services de la mairie du Vigan / **Maquette et graphismes** : Audrey Malaval (Paprika-box) / **Mise en page** : Audrey Malaval (Paprika-box), Carine Guichard / **Impression** : Clément imprimeur - 30120 Le Vigan / Dépôt légal : date 19/07/2021 - Tirage : 3500 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé.



Élections

Les élections départementales et régionales ont eu lieu les 20 et 27 juin derniers.

Départementales

Pour les élections départementales, chacun des vingt-trois cantons du Gard, nouveaux car issus du découpage de 2015, devait désigner un binôme femme-homme. Sur le canton du Vigan, Hélène Meunier et Martin Delord ont été réélus dès le premier tour avec 76,01% des suffrages exprimés. La participation s'est élevée à 41,64% pour ce scrutin.

Régionales

Pour les élections régionales, la présidente de la région Carole Delga a été reconduite avec 57,77% des suffrages exprimés, au second tour, en triangulaire face à la droite et à l'extrême-droite. Elle est la présidente de région la mieux élue de France en pourcentage des exprimés comme en pourcentage des électeurs. La participation s'est élevée à 37,83% pour ce scrutin.

Au Vigan même, elle a obtenu 73,43% des suffrages exprimés, avec une participation de 34,81%. Dans le Gard, elle obtient onze conseillers et conseillers régionaux (soit un de plus qu'en 2015).

Parmi les onze élus, Régis Bayle, maire d'Arrigas et président de la communauté de communes du Pays viganais qui représentera les Cévennes méridionales au conseil régional.

Le détail des résultats et élus est disponible à la mairie du Vigan.



Vélos électriques

L'aide à l'achat d'un vélo électrique mis en place par la ville est un succès. Les informations et formulaires de demande sont disponibles sur www.levigan.fr/velo ou à l'accueil de votre mairie.



Vaccination Covid

Le centre de vaccination de l'hôpital du Vigan, ouvert depuis le mardi 9 février 2021, a enregistré plus de 8000 injections pour assurer une couverture vaccinale des habitants du Pays viganais, de la communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises, des communes du Piémont cévenol ou encore de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes.

Ce centre repose, pour son bon fonctionnement, sur la participation des professionnels de santé médecins et infirmiers libéraux du secteur viganais et les médecins retraités du bassin qui viennent compléter les équipes de l'hôpital.

Le CHU de Nîmes assure le support logistique de la fourniture et de la livraison des vaccins.

La municipalité du Vigan et la communauté de communes du Pays viganais ont soutenu l'hôpital pour assurer la permanence téléphonique et les prises de RDV des personnes ne pouvant s'inscrire en ligne par Doctolib.

Un partenariat a également été dernièrement mis en place avec l'Association cévenole de médecine du travail intervenant notamment sur le secteur du Vigan afin de permettre le recensement des salariés souhaitant se faire vacciner.

La vaccination est accessible uniquement sur RDV.

Budget participatif

Nous vous en avons parlé pendant la campagne, nous l'avons mis en place dès 2021. Malgré des retards (dus aux restrictions sanitaires) dans l'animation du budget participatif, les différentes rencontres proposées par le comité de suivi ont été très enrichissantes. Trois projets étaient éligibles. Les votes étaient ouverts du 14 juin au 2 juillet. Après dépouillement le 5 juillet, 2 lauréats arrivent ex-æquo : "La famille des Arènes" et "Un jardin pour tous".



Justice de proximité

Depuis le 30 juin 2021, une audience du délégué du Procureur est installée sur la commune du Vigan.

Audience non publique destinée à notifier aux justiciables des mesures alternatives aux poursuites et des jugements rendus sous la forme simplifiée, elle s'inscrit dans la volonté d'apporter une réponse rapide aux auteurs d'infractions et de limiter les temps de trajet des justiciables, contraints jusqu'à présent, de se déplacer jusqu'à Alès. Elle sera tenue tous les deux mois.

Une salle est gracieusement mise à disposition en mairie pour ces audiences.

Photo (gauche à droite) : François Schneider, procureur d'Alès, Sylvie Arnal, maire du Vigan, Céline Simitan, présidente du tribunal judiciaire d'Alès.



Essai de piétonnisation

Un essai de piétonnisation du haut du Quai a été réalisé pour la fête de la musique (22 juin) ainsi que le 23 juin à partir de 15h30.

Certains commerçants ayant manifesté leur désaccord, la mairie du Vigan a proposé immédiatement à tous les commerçants du Quai une réunion de concertation. Celle-ci s'est déroulée le lundi 28 juin en mairie.

Les discussions n'ont pu aboutir qu'à une solution minimale dans l'attente d'une réflexion plus poussée pour l'été 2022.

Le haut du Quai sera donc fermé à la circulation dès 17h les mercredis pour les marchés de nuit (du 14/07 au 18/08) et les jeudis des Nocturnes du Griffon (voir agenda des animations pour plus de détails).



Orchestre à l'école

Cette année encore, le projet Orchestre à l'école a été une réussite. Ce programme national est ici le fruit de la collaboration entre l'école de musique du Pays viganais, 5 écoles primaires de la communauté de communes et les communes concernées.

L'orchestre constitue pour l'école un véritable projet musical et pédagogique. Dans l'emploi du temps des classes, deux heures par semaine lui sont dédiées. Les élèves pratiquent un instrument en atelier et en orchestre. Ils progressent rapidement, les résultats obtenus les valorisent et contribuent à leur donner confiance en eux-mêmes.

Cette pratique collective de la musique encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité.

En juin 2021, les classes de l'école Jean-Carrière ont pu proposer 4 concerts dans différents lieux de la ville : dans la cour de l'école, au quartier des Arènes, à Saint-Euzéby et sur la place du marché.



Police municipale

Comme annoncé, le recrutement d'un second policier municipal a été lancé en mars 2021.

10 personnes ont déposé leur candidature. 7 ont été convoquées en entretien et 5 personnes se sont présentées. Aucune ne répondait au profil requis pour le poste. Une seconde procédure de recrutement est en cours.

ÉDUCATION

Le projet Santé à l'école

La 1^{ère} édition du projet *Santé à l'école* est une très belle réussite et confirme l'intérêt et la curiosité des enfants pour tous les apprentissages. Les élèves de CP de l'école Jean-Carrière ont pu participer à 3 journées thématiques (digestion, respiration/circulation sanguine et motricité/sommeil), proposant chacune 5 ateliers et une petite pièce de théâtre. Voici les témoignages d'une enseignante et de l'association COPASANA qui est intervenue dans le cadre de ce projet.

Le pari était de transmettre des notions relativement complexes de physiologie, d'anatomie et de physiopathologie à des enfants. Comment fonctionne un corps humain qui va bien, où se trouvent ses organes, comment interagissent-ils entre eux, quels sont les éléments (nourriture, mouvements, positions, façon de respirer...) qui favorisent une bonne santé ou au contraire la mettent en danger ? Ce que nous essayons de transmettre est en quelque sorte le mode d'emploi et/ou le manuel d'entretien de notre corps et il nous a semblé important de pouvoir le proposer aux enfants dès leur plus jeune âge pour qu'ils puissent mettre en pratique des réflexes de santé utiles toute la vie.

Au fil des journées, nous avons constaté avec joie que les enfants prenaient conscience de leur corps et commençaient à faire des liens entre les différents ateliers.

Les enseignants font partie intégrante du projet. Nous leur indiquons le contenu et le déroulement des journées thématiques pour qu'ils préparent en amont avec les enfants les sujets à l'aide de divers supports complémentaires. Cela permet aux élèves de faire des connexions intéressantes et rapides lors des journées. Les enfants nous ont étonnés par leurs déductions, leur mémoire et leur intérêt qui allaient croissant et cela était très motivant !

L'association COPASANA



En amont, chaque journée en classe a été l'occasion de se questionner sur le thème abordé. Nous sommes partis des représentations que les enfants se font de leur corps ; par exemple, en lien avec le thème de la digestion, ils ont commencé par dessiner sur une silhouette le trajet des aliments en essayant d'imaginer ce qui permet de transformer un aliment en excrément.

Puis, pour comprendre plus précisément ce qui se passe à l'intérieur du « ventre », nous avons visionné des vidéos. Et peu à peu, les enfants ont mis des images sur ce thème complexe de la digestion et des mots savants (œsophage, estomac, intestin !) qu'ils sont ravis de s'approprier.

Pour véritablement connaître leur corps et faire le lien avec les comportements à adopter pour favoriser leur santé, il restait une étape incontournable mais difficile à mettre en œuvre dans une classe : l'expérience pratique !

L'association Copasana, avec beaucoup de pédagogie, d'ingéniosité et d'engagement vis-à-vis de la santé future des enfants a alors permis aux enfants, par exemple, de faire digérer une poupée de manière mécanique, avec des imitations d'organes (des collants pour mimer le passage des aliments dans les intestins). L'enfant comprend que des douleurs peuvent être provoquées par des aliments qui ont du mal à circuler dans les intestins. Et pour que l'objectif de ce projet soit atteint, il est suggéré de manger des légumes contenant des fibres pour favoriser la digestion ! La boucle est bouclée !

Raphaële Hernandez,
enseignante de CP à l'école Jean-Carrière

JEUNESSE

Un pôle d'enseignement supérieur en projet au Vigan

La mise en place du Campus connecté a permis d'enclencher le pas vers un projet plus ambitieux pour la commune. À la rentrée 2023, il est prévu qu'un pôle d'enseignement supérieur soit aménagé sur le territoire.

Ouverture d'une école d'infirmière dès la rentrée prochaine

Depuis le lancement du Campus connecté en 2019, les projets destinés à développer l'enseignement supérieur sur le territoire se multiplient. La commune accueillera, à la Maison des formations dans un 1^{er} temps, un Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), dès la rentrée 2021. Le parcours est dispensé et coordonné par le CHU de Nîmes, sous l'égide de la Région Occitanie. D'ici 3 ans, il est prévu que l'IFSI accueille soixante étudiant.e.s. Toute personne qui souhaite y postuler, doit candidater par le biais de la plateforme Parcoursup.

Un BTS et une licence en présentiel pour la rentrée 2023

Un BTS « Naturalisme »

Cette formation de niveau Bac+2, portée par des enseignants de la cité scolaire André-Chamson, permettra aux étudiants de se former aux méthodes de l'expertise naturaliste. La formation apportera les capacités pour créer et animer des circuits de découverte des écosystèmes et paysages à destination de groupes dans un cadre touristique et/ou sportif. Le métier de guide naturaliste est un débouché possible pour ce parcours. La poursuite d'études vers une Licence professionnelle est également possible.

Pour tout renseignement, contacter Monsieur Mdaam, référent enseignement supérieur du Vigan : rachid.mdaam@levigan.fr
Élue référente : Mme Lewin, adjointe à l'enseignement et à la communication

Une Licence pro « EDEN »

La licence professionnelle « Étude et Développement des Espaces Naturels » (EDEN) constitue une année de formation aux métiers de technicien supérieur de l'environnement pour les secteurs public et privé. Cette formation scientifique s'appuie sur le département Biologie-Écologie (BE) de l'Université de Montpellier et des instituts de recherche associés (CNRS, IRD, CIRAD). Cette licence a pour objectif de former des techniciens naturalistes autonomes.

Le Campus connecté poursuit son développement

Intégration du Campus connecté pour l'année 2021/2022

Le Campus connecté est un lieu dans lequel sont accueillies des personnes qui, ne pouvant suivre leurs études en ville, effectuent des études supérieures en enseignement à distance. Les étudiants du Campus connecté bénéficient d'un accompagnement individualisé tout-au-long de leur formation. Cet accompagnement est assuré par 2 tuteurs, qui sont constamment présents sur le site.

Cette année encore, les étudiants ont montré de la détermination et réussissent leurs études. Certains poursuivront au sein du Campus connecté l'année prochaine, d'autres en présentiel à l'université, d'autres encore aborderont le monde du travail.

Les places au Campus connecté sont limitées, il est donc conseillé de se manifester rapidement.

Contact : campus.connecte@levigan.fr / campus.connecte@ac-montpellier.fr



Création d'une passerelle entre l'IFAD et le Campus connecté

Cette année, un nouveau partenaire vient enrichir le développement du Campus connecté, l'IFAD de Ganges, qui propose le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), qui représente un équivalent du Baccalauréat pour ceux et celles qui ne l'auraient pas obtenu par la voie classique. Les apprenants de l'IFAD ayant obtenu leur DAEU et désireux de poursuivre des études supérieures, pourront être accueillis au Campus connecté afin de s'engager sur les parcours BTS ou Licence qui sont proposés.

De plus, les personnes inscrites au DAEU à l'IFAD de Ganges, pourront bénéficier du tiers lieu Campus connecté et de ses avantages s'ils le désirent.

Gestion du patrimoine arboré

Une vision de long terme

La gestion du patrimoine arboré n'est pas une chose à prendre à la légère. Aujourd'hui, plus que jamais, face au changement climatique, l'enjeu est de taille. Les sécheresses de plus en plus longues, le vent de plus en plus imprévisible, les gelées tardives après un hiver doux, l'anticipation peut nous amener à des décisions difficiles.

En ville, plus que n'importe où ailleurs, les arbres nous sont chers, mais certains ont été abîmés par de longues années de taille inappropriée et sont aujourd'hui épuisés ou dangereux, d'autres sont placés dans des lieux inadaptés, notre devoir est de les remplacer par des arbres d'avenir.

C'est cette réflexion globale que mène l'équipe municipale.

Pour avoir une bonne connaissance du patrimoine arboré un premier diagnostic des arbres de la ville a été réalisé par Mr Bounzel, arboriste, expert de l'arbre. L'étape suivante a été de former les agents du service des espaces verts à la taille raisonnée et à une première approche de la physiologie des arbres. Des arbres bien accompagnés sont promis à un bel avenir (exemple des tilleuls rue Pierre Gorlier devant l'école).

À l'automne, nous planterons le long du boulevard des Chataigniers et sur les deux nouveaux espaces piétons 25 arbres de 25 espèces différentes. En plus de l'esthétique, cela augmentera notamment la biodiversité et la capacité de résilience des espaces verts. Les arbres ont été choisis pour leur résistance aux aléas climatiques.

Le cèdre de l'école maternelle Jean-Carrière

Nous avons été, malheureusement, contraints de supprimer le Cèdre de la cour de l'école maternelle. Celui-ci sera remplacé par un cerisier et un amandier, ainsi que par une treille d'actinidia (kiwis).

En attendant, nous avons commencé à revaloriser son bois (réalisation de tables, bancs, jeux à destination des enfants), nous continuerons ce travail pendant les vacances de la Toussaint, avec tous les parents d'élèves qui souhaitent participer et en collaboration avec les enfants et les enseignants du groupe scolaire Jean-Carrière.

Contact : Jérôme Sauveplane, adjoint à l'environnement.

Aménagements

Nous avons commencé la requalification de la rue du palais en réaménageant la jardinière devant le temple. D'autres aménagements vont suivre, notamment des plantes grimpantes sur les murs de l'espace Lucie-Aubrac. Nous avons aussi planté des arbres entre le parking de Super U et le parking en épis de la déviation, et pour amener une touche de couleur sympathique et de la végétation, des pots rouges ont été installés devant la mairie.



Foires de l'automne

Cette année le Vigan fera son été indien.

Après les foires généralistes du 9 et 22 septembre, viendront les foires thématiques d'Automne gourmand :

10 octobre : Miel et Frigoule

16 et 17 octobre : Les Journées mycologiques du Vigan

23 et 24 octobre : La célèbre Foire de la Pomme et de l'Oignon

Automne gourmand est une façon de célébrer nos productions en en faisant ce qu'il y a de plus beau, rendre fier les producteurs, régaler nos papilles et surtout partager ensemble des moments de convivialité forts autour d'une préoccupation majeure de notre société : l'alimentation. Après cela, nous serons prêts pour passer un bon hiver !

On achète, on se nourrit, on boit, on s'habille, on se cultive, on se distrait, tous ces besoins n'ont jamais généré autant de déchets qu'aujourd'hui.

Produire autant d'objets dont la durée de vie est de plus en plus limitée épuise les ressources de la planète et leur destruction génère des pollutions diverses : air, terre et eau, tous les milieux sont impactés.

Nous devons gérer cet afflux croissant de déchets générés par l'ère de consommation effrénée dans laquelle nous nous trouvons. Cela a un coût bien sûr, financier et environnemental !

Pour compenser cette hausse, il est nécessaire d'entamer une réduction des déchets arrivant à la collecte. Nous devons donc agir sur tous les niveaux de la pyramide des modes de traitement.

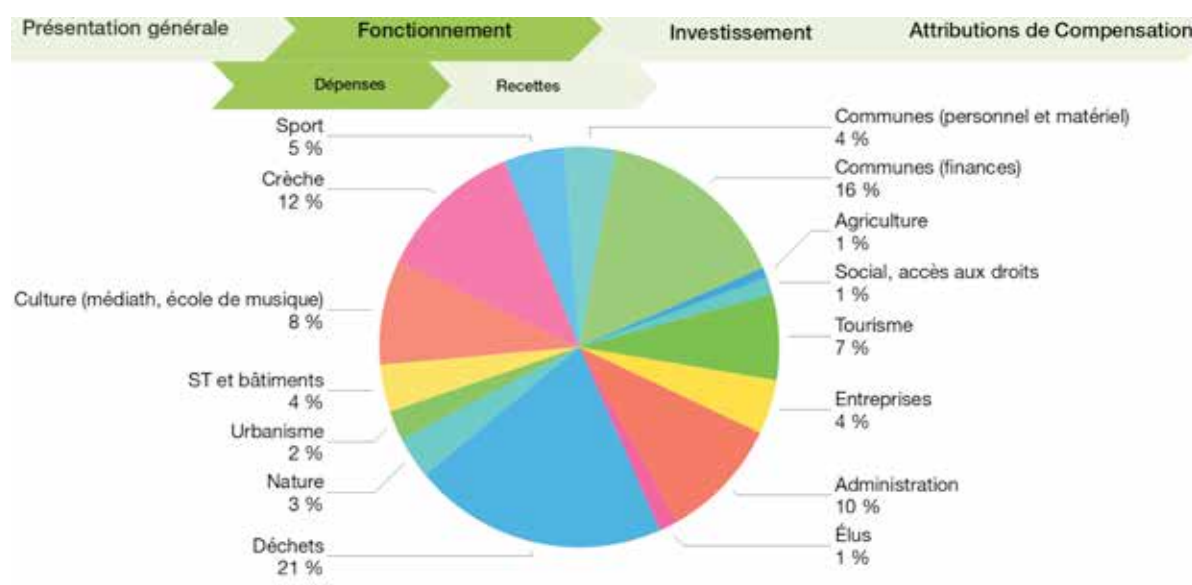
Collecte des déchets, comment ça fonctionne

Sur le pays viganais, la collecte des déchets est assurée par notre communauté de communes et cela représente un coût de 800 000 € par an.

Le SYMTOMA (Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères et assimilés) assure ensuite leur transport et leur traitement

Pour mesurer l'importance du poste déchets pour une collectivité, voici quelques explications :

Le SYMTOMA gère cela pour 4 communautés de communes (Pays viganais, Causse Aigoual Cévennes, Cévennes gangeoises et suménoises, Piémont cévenol)



Pour le pays viganais comme pour les autres communautés de communes, la contribution au SYMTOMA (transport et traitement) est en hausse. Cette hausse n'est pas de la responsabilité des mairies : elle est due à l'augmentation du prix de traitement des déchets.

La part des déchets dans le budget de fonctionnement de la Communauté de commune représente 21 %

En 2019 la contribution de la communauté de communes au SYMTOMA était de 636 465 euros, pour 2020 elle passe à 740 499 et en 2021 à 840 000 euros environ. De 61,06 euros par habitant en 2019, nous passons à 82,31 euros en 2021.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

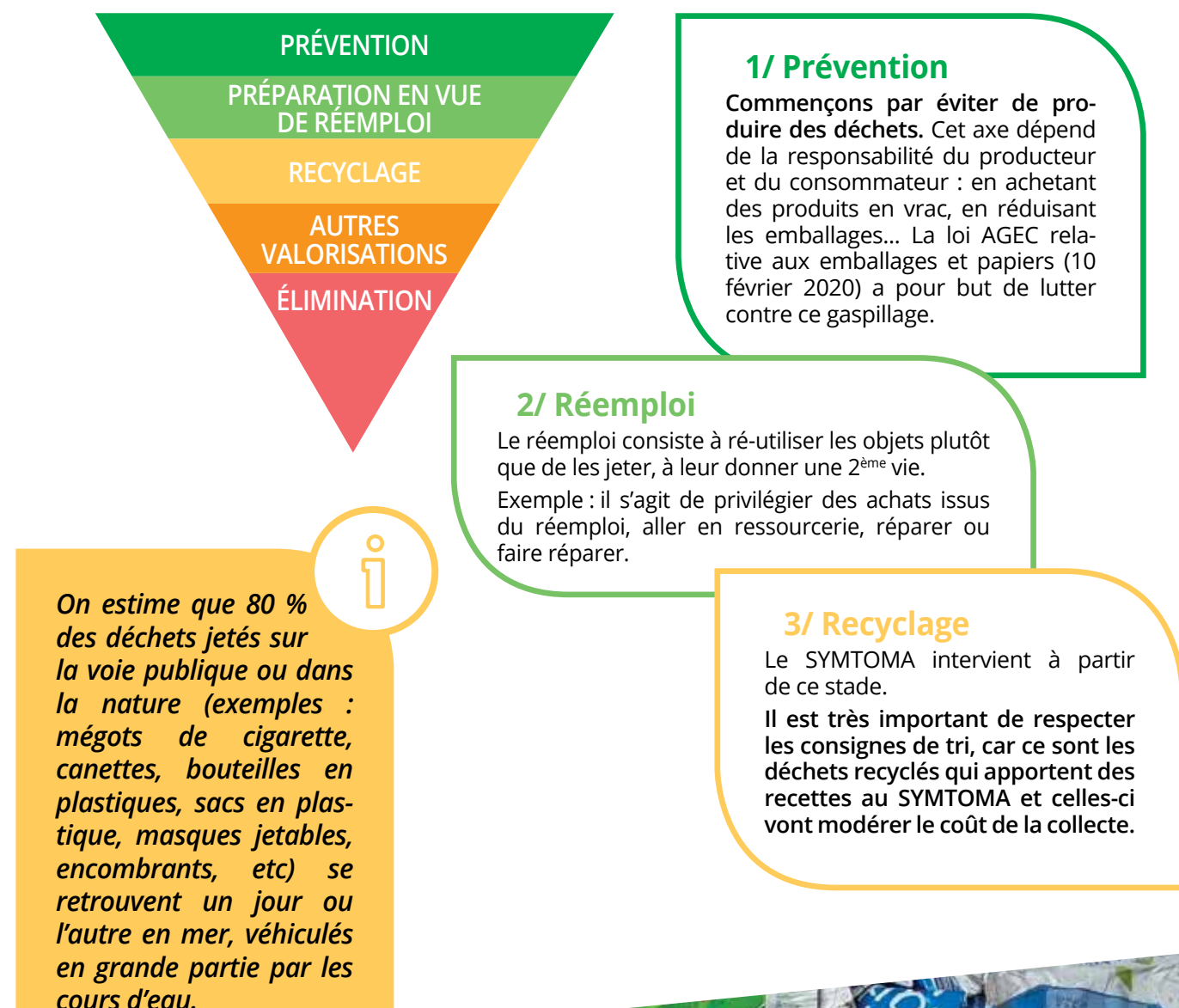
Le gouvernement a décidé d'une augmentation de la tarification de l'enfouissement des ordures ménagères. De 20€/tonne en 2015 à 25€/tonne en 2020, soit 1€ de plus par an, l'augmentation était d'abord maîtrisée. En 2021, elle passe à 37€ (+12€), puis il est prévu qu'elle passe respectivement à 45€, 52€, 59€ et 65€ en 2022, 2023, 2024 et 2025, soit à chaque fois des hausses bien plus importantes.

Par ailleurs, la loi impose aux collectivités chargées des déchets (au Vigan, c'est la com'com') d'équilibrer la partie de leur budget consacrée aux déchets. Celui de la com'com' était à peine équilibré en 2019 et 2020 et ne l'était plus en 2021. Le conseil communautaire a donc été contraint à voter un budget ainsi équilibré. Il a reçu un vote POUR des 15 élus

viganais, majorité comme opposition, et même de tous les élus communautaires (41) sauf deux élus avézols sur quatre qui se sont abstenus. Au-delà de ce vote, les élus ont unanimement condamné que le gouvernement livre les territoires ruraux à l'impuissance face aux grands groupes du traitement des déchets, et une démarche a été entamée par les élus et présidents de syndicats gardois pour peser davantage face à ces choix.

La solution qui reste à notre portée est de réduire le plus possible les déchets ultimes produits sur le territoire, en favorisant le réemploi, la réparation, le recyclage ou le compostage. Collectivement, élus, associations, citoyens, nous devons tous faire mieux dans ce domaine !

Réduire nos déchets



Alors, que met-on dans les poubelles jaunes (déchets recyclables) ?



- **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE** : bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, pots de crème, blisters de jambon, barquettes en plastique ou en polystyrène, sacs en plastique, tubes de dentifrice, ...
- **LES EMBALLAGES EN MÉTAL** : boîtes de conserve, barquettes alu, canettes, capsules de café, boîtes en fer, bombes aérosol, capsules de bière, socles de bougies chauffe-plat, gourdes de compote, plaquettes de médicaments vides, petits objets métalliques ...
- **LES EMBALLAGES CARTON ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES** : briques de soupe, de lait..., emballages de pizzas, et tous les emballages cartonnés des produits alimentaires
- **TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES** : magazines, journaux, papiers, cahiers, blocs-notes, prospectus, enveloppes...



Il ne faut pas y mettre :

- Produits de pharmacie (seringues, médicaments...)
- Masques jetables, gants, lingettes (covid)
- Verre
- Aérosols dangereux (peinture, dégrissant...)
- Gros cartons
- Couches, mouchoirs papier...
- Piles, ampoules...

Les sacs jaunes sont à récupérer à la maison de l'intercommunalité.

Et en déchetterie ?

Les déchets qui y sont collectés sont : cartons, papier, ferraille, bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, mobilier hors d'usage, tout-venant (encombrants non valorisables pour le moment), gravats, déchets dangereux (piles, accumulateurs, huiles minérales, peintures, solvants...), autres déchets (plâtre, pneus, huiles alimentaires, polystyrène...)

5/ Élimination

Les OMR (Ordures ménagères résiduelles), le sac gris

Le traitement est très coûteux et il ne génère aucune recette : Environ **140 euros** la tonne pour l'enfouissement à Belgarde. Dans le cadre des directives européennes déclinées par le plan régional sur les déchets il nous faut prévoir une baisse de la mise en enfouissement des déchets de 50 % d'ici 2025 et 60 % d'ici 2031.

La poubelle grise contient plus de 30 % de déchets biodégradables.

Diverses solutions sont à élaborer : Compostages, poulaillers... pour extraire de la poubelle grise ces déchets que l'on peut valoriser directement sur le territoire.

Pour notre territoire, c'est l'usine de traitement gérée par Paprec qui reçoit et trie les contenus des bacs jaunes à Lensargues, près de Lunel.

Si un objet se trouve là et que ce n'est pas sa destination, il est refusé, et des pénalités sont facturées à la collectivité concernée. Lors de la caractérisation (analyse du contenu d'une poubelle prise au hasard) réalisée début Avril nous avons eu 40 % de refus sur le pays viganais.

Quand on dépasse 11 %, on a de fortes pénalités. Beaucoup de ces déchets refusés ont normalement une filière de traitement spécifique via la déchetterie.

La communauté de communes et le Syntoma réfléchissent ensemble à diverses solutions visant à améliorer le tri et à réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles.

Pour la sensibilisation aux gestes de tri, le Syntoma a proposé une formation aux élus du Pays Viganais le 13/03 dernier, et propose aux écoles des interventions sous forme d'ateliers participatifs. Renseignez-vous auprès du Syntoma.

URBANISME.....

Point sur les travaux accomplis, en cours et en projet

Catastrophes naturelles

La route de la Merlière avait été emportée sur plusieurs dizaines de mètres lors de l'épisode cévenol du 19 septembre 2020. Après le temps des expertises et de l'évaluation des dégâts, l'entreprise d'Ahmed Messaoudi a été choisie pour réaliser un mur en enrochement de 15 mètres de long et 4 mètres de hauteur, des parapets ont été ajoutés afin de rendre la route plus sûre. Ouverte à la circulation fin juin, cette portion de route sera goudronnée à l'automne lorsque le sol constitué de remblais sera stabilisé.

École Jean Carrière

Par ailleurs, après une première sécurisation de la toiture de l'école soulevée lors de l'épisode venteux du 23 janvier 2021, effectuée par les services techniques de la ville, c'est une réfection totale de la toiture qui sera réalisée cet été par l'entreprise LMJ Maçon de Mollières-Cavaillac.

Boulevard des châtaigniers, la tranche 2 avance bien !

Après une interruption des travaux au printemps 2020 pour cause de crise sanitaire, les travaux ont repris le 1er février 2021.

Ces travaux s'élèvent à 1 135 907,35 € HT et sont financés par la ville (52,44 %), le département du Gard (12,50 %), la région Occitanie (10,56 %) et l'État (24,50 %).

La restructuration du boulevard des châtaigniers a été conçue comme un aménagement d'ensemble, réfection de la rue du cimetière pour permettre un accès piéton sécurisé et pour mieux gérer les eaux pluviales des épisodes orageux « normaux », réfection des jeux de lyonnaise et de pétanque en concertation avec les associations de boulistes. Les joueurs pourront ainsi disposer de terrains aux normes fédérales. Amélioration des terrasses utilisées par les cafés restaurants afin de permettre aux clients de disposer de lieux de convivialité (qui nous ont tant manqués ces derniers mois) plus agréables et plus fonctionnels, aménagement des espaces de stationnement sur le bas du boulevard (au total une centaine de places sont disponibles), création d'un vaste mail piétons et vélos le long du parc des châtaigniers, rénovation totale de l'éclairage public, des réseaux humides et gaz.

Les travaux s'arrêteront en août pour reprendre à l'automne après le temps traditionnel des foires de septembre.

Par ailleurs, la municipalité a entamé une concertation avec des parents d'élèves de l'école et des habitants pour créer une grande aire de jeux dans le parc des châtaigniers.



Aménagement des bords de l'Arre

Dans le cadre de l'aménagement des bords de l'Arre, la ville a lancé un concours d'architecture pour choisir le cabinet d'architecte qui va suivre cette opération. 3 cabinets ont été sélectionnés. Le candidat retenu sera désigné à l'automne 2021.

Le village vacances prend des couleurs

Les services techniques de la ville et du village de vacances ont rénové les façades des 2 bâtiments d'accueil de la Pommeraie afin de redonner un peu plus de couleurs et une nouvelle image à ce lieu apprécié des touristes.

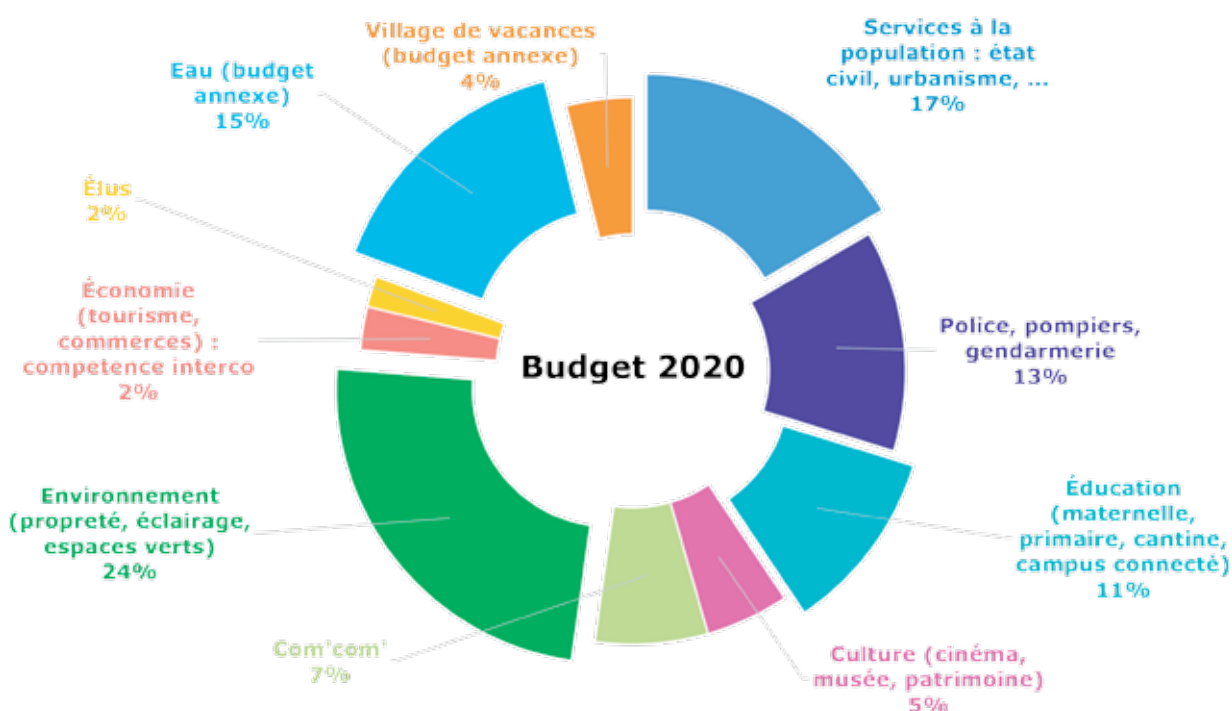
Quartier de la nouvelle gendarmerie

Le groupe FDI habitat a choisi le cabinet montpelliérain Miramond pour la construction de la future caserne de gendarmerie. De son côté, la ville a choisi le bureau d'études Media E pour la réalisation des aménagements de voirie nécessaires au futur quartier.

Début des travaux fin d'année 2021 pour une durée de 18 mois.

BUDGET.....

Au Vigan, le budget est composé de trois parties : la partie principale, la partie du service public de l'eau et la partie du village de vacances. Cette année, le budget de la commune s'élève à 7,5M€ pour le budget principal, 1,3M€ pour l'eau et 285k€ pour le village de vacances. La majorité a décidé de ne pas augmenter les impôts, dans la continuité de ce qui s'est fait jusqu'à présent : la fiscalité est stable depuis les deux derniers mandats d'Éric Doulier. Par ailleurs, la dette est maîtrisée, à un niveau bas : si elle le souhaite, la ville a la capacité de se désendetter totalement en trois ans.



Budget principal

L'ÉDUCATION

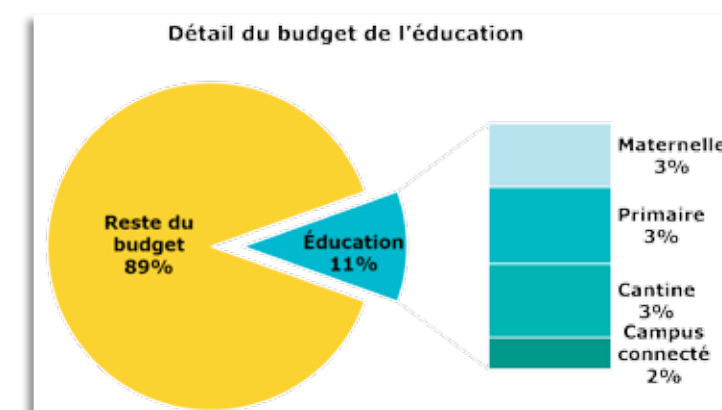
L'éducation est une des politiques publiques prioritaires de la ville, qui investit près de 700 000€ dans presque tous les âges de l'instruction.

Cette somme sert à faire fonctionner le groupe scolaire Jean-Carrière (école maternelle 195k€, école primaire 177k€, cantine 223k€), et le campus connecté (95k€) qui permet à des jeunes qui n'auraient pas eu accès aux études supérieures de s'y lancer ou à des adultes de se reconverter.

LES TRAVAUX

Ils s'élèvent à plus d'un million d'euros et poursuivent trois objectifs : rendre notre ville plus résiliente, plus agréable et plus belle, rénover les réseaux de gaz, d'eau et d'électricité et participer à la relance de l'économie locale.

Ces investissements dans notre ville, ce sont aussi des entreprises locales et donc nos emplois qui sont soutenus. Les Viganaises et les Viganais qui souhaitent en savoir plus, voire même s'investir dans la construction de ce budget, peuvent le faire. Un budget participatif est mis en place : les citoyens proposent puis décident directement d'une partie des projets qui seront réalisés par la ville.



L'engagement de la ville pour l'éducation va bien au-delà des chiffres, avec par exemple les programmes *Orchestre à l'école*, *Santé à l'école*, le cursus bilingue occitan ou encore les actions de médiation autour du projet *Le Louvre en voyage*.

"L'ouverture du cinéma, du musée, des terrasses des cafés et des commerces depuis le 19 mai, les restaurants, les concerts depuis le mois de juin, c'est une réjouissance pour tout le monde. La ville se réveille après un long moment d'absence de contacts humains pour les habitants, les musiciens, les acteurs, les conteurs, les saltimbanques, le monde du spectacle. Seuls les mimes avaient le droit à la parole.

La crise a laissé des traces profondes, il nous faut maintenant vivre à nouveau, progressivement, non pas comme avant l'épidémie mais différemment.

Les spectacles ont repris, avec des jauges et encore des interrogations. Nous avons fait le maximum pour être prêts, et pour accueillir les acteurs culturels qui proposent avec enthousiasme et conviction une belle programmation estivale. Dans ces pages, vous trouverez l'agenda culturel de l'été et un retour sur les événements culturels proposés ces dernières semaines."

Denis Sauveplane, adjoint à la culture

Reprise des événements culturels

- **Les Éclats de Lire et le Coup d'Éclat**, organisés par l'association Kamishibaï, ont ouvert le bal. Consacrées à la littérature jeunesse, ces 2 manifestations nous ont permis de retrouver les auteurs-illustrateurs qui viennent nous régaler de leur créativité et de leur regard aiguisé sur le monde. Les Éclats de Lire, les 27, 28 et 29 mai, ont proposé près de 40 rencontres scolaires et un stand librairie et dédicaces sur le marché du samedi. Le festival habituel (un week-end dans le parc du château d'Assas) n'a pu avoir lieu suite aux restrictions sanitaires, mais tout le programme prévu (ateliers, lectures, spectacles, etc) est en ligne jusqu'en septembre ! eclatsdelireduvigan.blogspot.com
- **Rencontre sur la laïcité**
La mairie du Vigan, en collaboration avec de nombreuses associations et de nombreux acteurs du territoire, a initié une première rencontre sur le thème de la laïcité, le 3 juin. Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, a réalisé une conférence sur ce thème dont il est spécialiste et a répondu aux questions du public. Une soirée de grande qualité, qui sera suivie d'autres rencontres dans les mois à venir.
- **Le projet Les Langues se délient**, porté par la Cie Amarante, s'est clôturé en beauté avec un programme consacré à la Géorgie, au cinéma Le Palace. Une soirée riche en émotion et en partage, avec deux mini-concerts, la projection d'un film et les bons petits plats proposés par les cuisiniers de la Mutfak. La Cie a aussi accroché dans les rues du Vigan au mois de juin les photos des témoins du projet Les Langues se délient, mené de 2018 à 2020 avec les habitants du pays viganais.
- **La fête de la musique**
Cette année, la fête de la musique a eu lieu le 22 juin suite aux intempéries du 21 ! N'en déplaise, les musiciens et le public ont joué le jeu. L'ambiance était au rendez-vous et les rues animées. Quelle joie de retrouver du lien social et culturel !
- **Festival De la musique plein les yeux**
Initié en 2020 par l'Orchestre de chambre des Cévennes, les Amis du Musée cévenol et la mairie du Vigan, *De la musique plein les yeux* propose des soirées concerts dans des lieux emblématiques de la ville. Chaque programme débute par une présentation historique du lieu et se poursuit par un concert acoustique classique, jazz ou musique du monde. 4 belles soirées ont eu lieu du 15 juin au 9 juillet.



Agenda culturel de l'été



LES HEURES D'ORGUE

par Les Amis de l'orgue du temple

Au temple du Vigan - Entrée libre

Suite du programme ayant débuté le 13 juin :

29 août - 17 h 30 - Jean-Pierre Lecaudey

12 septembre - 17 h 30 - Henri-Franck Beauperin

FESTIVAL DU VIGAN - 45^{ème} édition

Du 16 juillet au 24 août

Différents lieux du Vigan et d'autres communes

13 concerts d'exception, un programme allant de la musique baroque à la musique contemporaine, et de la musique classique au jazz

Infos et réservations : 06.08.62.71.64 / christiandebrus@gmail.com

LES NOCTURNES DU GRIFFE

Du 22 juillet au 19 août

Au rond-point du quai - Entrée libre

Nouvelles couleurs pour les Nocturnes du Griffon avec une programmation jazz et musiques du monde. Les jeudis 22 et 28 juillet, 5, 12 et 19 août, concerts gratuits à 20h30 avec : My Joséphine, Furen's Noubu, For Django, Namaz Pamous, Pyro Jazz trio, Balaphonik Sound System, Naïma Quartet, Marius Docteur Sax, Stellar Jungle.

L'ART SUR L'ARRE

Le 31 juillet et le 1^{er} août

Le long des bords de l'Arre - Entrée libre

Festival d'arts plastiques et de Land Art, avec des ateliers, des animations, des spectacles, des œuvres pérennes et des œuvres éphémères, présentées tout le WE.

FESTIVAL Ô MERLE

Les 24 et 25 juillet

Dans les jardins du château de la Chapelle

Festival de la chanson

10€ la soirée, 15€ la soirée + 5€ de transport

Samedi 24 : Cuarteta La Perla Opheon

Dimanche 25 : Bonbon Vodou, Erdowsky, Banan'n Jug

MARCHÉS DE NUIT

Du 21 juillet au 18 août

Sur la place du Quai

Les marchés de nuit, avec stands, commerçants et spectacles, se tiendront tous les mercredis de 19h à 23h et se renouvelleront, avec cette année une programmation de spectacles de rue et de cirque pour tous les publics. Programmation sur : www.levigan.fr

EXPOSITION LE LOUVRE EN VOYAGE 1939-1945

Au Musée cévenol et hors les murs sur tout le territoire Pays viganais - Causse Aigoual. Jusqu'en juin 2022

Une exposition exceptionnelle ! Retrouvez 73 reproductions grandeur nature des œuvres du Louvre !

<https://musee-cevenol.fr/>

VIDE-GRENIERS

Tous les mercredis soirs et dimanches matins au centre-ville

programme susceptible de modifications, retrouvez l'actu culturelle sur www.levigan.fr en page d'accueil



SOLIDARITÉ/SANTÉ

Une complémentaire santé solidaire

Un engagement solidaire et social

La commune du Vigan a mis en place une mutuelle santé communale permettant :

- de ne plus renoncer aux soins ;
- de cesser de payer trop cher votre mutuelle ;
- de bénéficier de tarifs négociés ;
- de profiter d'une couverture santé optimale et globale quelque soit la formule choisie.

Après avoir consulté quatre mutuelles, c'est le groupe Mutualia qui a été choisi par la municipalité et avec lequel une convention a été signée. C'est celui qui offrait le meilleur rapport qualité prix et l'esprit mutualisé recherché.

Cette offre s'adresse aux habitants de la commune du Vigan, quelque soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente et sans conditions de ressources.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe Mutualia de proximité au 04 75 64 63 63. Les permanences se tiendront en mairie du Vigan, les jeudis matin de 9 à 12h.

Atelier boutique - Chantier d'insertion Arc en Ciel

Géré par l'association Inter'Aide, et financé conjointement par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et par le Conseil départemental du Gard, l'atelier chantier d'insertion Arc-en-ciel, propose en boutique, à petit prix, des articles de puériculture, jouets et vêtements issus de dons. Triés, nettoyés et rénovés, ces objets trouvent une nouvelle vie grâce au travail de l'équipe qui participe au circuit de l'économie circulaire, sociale et solidaire. L'atelier boutique Arc-en-Ciel offre également un service de cordonnerie, unique au Vigan, ainsi qu'un poste de reproduction de clés.

Adresse : 1 rue de Mareilles

Contact : 04 99 92 01 71 / via.arcenciel@orange.fr

Facebook : Chantier d'insertion arc en ciel



Plan canicule

La mairie établit un registre des personnes isolées et vulnérables de plus de 65 ans. Pensez à vous inscrire !

La finalité de ce dispositif est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du plan d'alerte et d'urgence canicule par le préfet du département.

Pour plus d'information : 04 67 81 66 03 / service.etat-civil@levigan.fr

Ateliers mémoire

L'IREPS proposera au Vigan, salle Lucie Aubrac, le dispositif Percep'sens pour "préserver sa mémoire et sa santé".

Le 16 septembre à 10h

Conférence et présentation

Du 23 septembre au 16 décembre à 10h

Ateliers mémoire

Gratuit

Pour plus d'information : 06 40 45 10 31 / audrey.brun@ireps.org

Point accueil écoute jeunes

Avec la mission locale Garrigues et Cévennes Accueil réalisé par un psychologue, ouvert aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs parents.

Anonyme et gratuit

Infos et rdv : 04 67 81 84 83

SOLIDARITÉ

Collectif pays viganais terre d'accueil

Cévennes ...terre d'accueil, terre de refuge : notre territoire est le fruit généreux du tissage des migrations passées et présentes.

En 2016, des habitants du pays viganais, unis par une volonté commune d'apporter leur soutien aux exilés qui arrivent au Vigan, créent le collectif « pays viganais terre d'accueil ».

Les bénévoles du collectif, chacun à leur manière, œuvrent pour créer les conditions favorables à un accueil digne de ce nom.

Ils sont soutenus dans cette démarche par la mairie du Vigan qui a notamment signé la charte des communes solidaires du Gard, et adhéré en 2018 à « l'association nationale des villes et territoires accueillants ».

Entretien avec des bénévoles de l'association

Comment accompagnez-vous les exilés au quotidien ?

Pour tous, le chemin est toujours complexe et sinueux : pendant et après leur demande d'asile, ils ont besoin d'aide pour s'y retrouver dans de nombreuses étapes de la vie quotidienne, de la santé à l'administratif, du logement au travail ...

C'est pour cette raison que nous avons imaginé les rôles de « référents » qui les accompagnent dans ce parcours.

Ils sont soutenus par des commissions créées pour leur apporter de l'aide sur des sujets précis : logement, travail, juridique, santé, culture et sport.

Et au sein du collectif, quelle est votre organisation ?

Le collectif se réunit par ailleurs une fois par mois avec celles ou ceux qui le peuvent, ce qui permet de se tenir au courant des différentes avancées mais aussi de garder le lien avec les autres collectifs cévenols ou les luttes nationales.

Comment peut-on vous soutenir ?

Il nous tient à coeur que chacun et chacune puisse trouver sa place, sans dépasser ses limites, il y a de multiples manières d'agir. Accompagner un réfugié à la Poste ou chez le médecin, proposer des petits travaux, des visites de la région, converser en français, contacter des employeurs, écrire un article ou demander une subvention : tout est utile !

Pour en savoir plus et contacter l'association

com@pvigtac.fr / Colinda 06 31 51 84 46

<https://www.pvigtac.fr/>

PORTRAIT

Chaque semestre, nous mettrons en lumière un habitant de notre territoire.

Sylvie Bresson est infirmière anesthésiste au CH Carémeau à Nîmes. Elle réside au Vigan. En parallèle, elle est intégrée au service départemental d'incendie et de secours du Gard en rejoignant le service santé comme infirmière. Depuis 2001, S. Bresson est infirmière sapeur pompier volontaire au sein du centre de secours principal du Vigan.

Le 23 février dernier, Sylvie Bresson est sollicitée par le service santé pour partir en Mission ESCRIM (élément de sécurité civile rapide d'intervention médicale) sur l'île de Mayotte qui fait face à un fort taux de cas de COVID 19. Médecins, infirmiers, pharmaciens et logisticiens du Gard investissent l'hôpital de la ville de Pamandzi en fin de construction.

L'objectif est de soulager les personnels du CH Local en les aidant dans toutes leurs missions. Après 15 jours sur place, Sylvie Bresson rentre à bon port, s'isolant quelques jours avant toute reprise de son activité quotidienne, suivant le protocole sanitaire en vigueur. La mission fut belle : « c'est une expérience unique qui marque humainement, où l'on se sent vraiment utile et fière de pouvoir aider les personnels soignants locaux ». Pour le Lieutenant Hervé Renard, chef de centre : « l'objectif est celui du soutien et de l'aide aux populations, en tant que personnes qualifiées et reconnues, dans des domaines différents comme le feu de forêt, les tremblements de terre, les tsunamis ou comme cette crise sanitaire mondiale que nous vivons depuis plus d'un an. »



HISTOIRE.....

La place du marché

La place du marché fut pendant près de sept cent ans le cœur de notre cité cévenole. Déjà dans l'antique Avican-tus rêvée par les archéologues, c'est là que l'on retrouvait le temple dédié à Isis, déesse égyptienne en exil dans les Cévennes.

Ce sont les moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille qui dans la première moitié du XIème siècle ont défriché nos vallées et posé à cet emplacement la première pierre de leur prieuré, première pierre du Vigan. Très rapidement une vie économique s'organise. Le samedi devient le jour du marché qui se tient sur le parvis de l'église Saint-Pierre.

A l'emplacement actuel des halles se dressait la première église du Vigan, de style romano-byzantin.

Face à l'église, voici la maison des consuls, ancêtre de l'hôtel de ville. Au rez-de-chaussée, des arcades abritaient un marché couvert. À l'étage, siégeaient les édiles. Comme une preuve qu'elle est la source de notre ville, la place comporte en son centre son antique griffoul qui laisse chanter l'eau d'Isis dans un constant et frais débit.

La place est, à l'époque médiévale, puis durant la période moderne, le centre de la ville. Elle est le lieu de rencontre et de vie. Au fil des siècles, une façade se démarque : plus recherchée que les autres, elle est embellie au XVIIIème siècle par une magnifique porte de style pompéien, certainement l'une des plus intéressantes de notre cité.

Mais c'est le XIXème siècle qui transforme indéniablement l'allure de cette antique place. A cette époque, on a besoin de respirer, on a pour préoccupation l'hygiène et la salubrité des rues. Le passage Henri Guibal sert de jonction entre l'ancienne et la nouvelle place principale de la ville. La rue de l'hôtel de ville et son parallèle passage d'Auvergne offrent ensuite un échappatoire vers la nouvelle mairie et le plan d'Auvergne. Plus tard, les maisons collées aux halles sont rasées, on peut désormais en faire le tour. Un préau d'abord métallique puis maçonné est accolé aux halles. Enfin, plus récemment le second tronçon de la rue de la boucherie, rebaptisé rue de la forge, se défait d'un passage voûté vétuste. Voici à présent la place que nous connaissons.

Maintenant, assoyez-vous sur un des bancs à l'ombre d'un tilleul. Fermez les yeux et écoutez. Voici des bruits venant du fond des âges : la sonnerie d'une ancienne cloche, le chant d'un psaume de Clément Marot, des murmures de moines et des péroraisons de consuls, le cri d'un marchand troquant des châtaignes contre du blé du Causse, la portière du camion de l'épicière revenant de sa tournée, les sabots d'une paysanne venant vendre ses fromages, le brouhaha de la foule des samedis matins, le silence des samedis après-midi, le cri d'un enfant découvrant la douceur d'un lapin et le bec d'une poule, l'accent hollandais d'un touriste, le bavardage animé d'un groupe de mamies, l'âme d'une ville qui depuis dix siècles vit au rythme de son marché.

EXPRESSION LIBRE.....

Après toute cette morosité et avec les beaux jours qui arrivent, Le Vigan semble renaître.

Quelle joie de pouvoir à nouveau nous retrouver ensemble, attablés autour d'un verre ou d'un bon repas !

Néanmoins durant cette période, mon équipe et moi-même sommes restés à l'écoute des Viganais et vigilants sur la politique menée par Madame Arnal et son équipe.

Encore une fois l'image du Vigan est écornée par de nombreuses incivilités signalées et nous ne pouvons que regretter le non recrutement d'un policier municipal supplémentaire (promesse électorale non tenue).

Nous nous félicitons de la construction de la future caserne de Gendarmerie, mais nous nous opposons à la destruction du bâtiment de Météo France qui a coûté pas moins de 140 000 Euros à la commune. Sans cette destruction coûteuse, l'accès à la gendarmerie demeure totalement réalisable.

Que dire de l'état de nos routes ! La campagne de goudronnage est un fiasco ! Après chaque précipitation, l'état de nos routes ne cesse de se dégrader, à tels points que traverser le bourg relève de « l'exploit ». Quel contraste avec les routes départementales que nous voyons régulièrement

entretenues. Connaissant les difficultés actuelles pour circuler dans le Vigan (Travaux du Boulevard des châtaigniers qui durent...) et y fermer en plus le haut du quai sans concertation, relève de la nonchalance et de la légèreté de la part de l'exécutif !

L'autre sujet qui fâche est l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les particuliers et les professionnels alors que la municipalité s'était fait un point d'honneur à ne pas augmenter les impôts (encore une promesse non tenue)

Au sujet de l'admission à l'école d'infirmière du Vigan, nous sommes déçus que les étudiants du territoire ne soient pas prioritaires. Cependant nous constatons que certains élus promettent l'impossible par méconnaissance des règles d'admission (Parcoursup). En outre nous ne pouvons que nous féliciter de ce franc succès qui augure de belles perspectives pour l'implantation de futures formations Post Bac au sein d'un campus étudiant.

Nous vous souhaitons un bel été en espérant une rentrée sereine et un retour à la normalité.

Alessandro COZZA



ÉTAT CIVIL.....

Du 01/12/2020 au 28/06/2021

Naissances : 10

- TERNIK MANRIQUE Mira, née le 01 décembre 2020 à GANGES (Hérault) fille de TERNIK Boris et de MANRIQUE Maïté
- GUIBERT Solan, né le 15 décembre 2020 à GANGES (Hérault) fils de GUIBERT Alexis et de MEIGNAN Fanny
- YOUSFI Saïf, né le 18 décembre 2020 à GANGES (Hérault) fils de YOUSFI Slimane et de TAKY Ouissam
- CARAYON Lola, née le 22 décembre 2020 à MONTPELLIER (Hérault) de CARAYON Julien et de AMANT Morgane
- HAOUAT Hassane né le 21 février 2021 à GANGES (Hérault) de HAOUAT Tarik et de OUMNIH Lamiae
- JOURDHEUIL GOLDI LEGNI Jayla née le 16 mars 2021 à MONTPELLIER (Hérault) de JOURDHEUIL Stéphane et de GOLDI LEGNI RAFARASOA Sarone
- LEBLOND Lyam né le 07 avril 2021 à Ganges (Hérault) de LEBLOND Maxime et de BELLUCI Deborah
- FORGERON REBOUL Ilona née le 29 avril 2021 à Montpellier (Hérault) fille de FORGERON Kylian et de REBOUL Angel
- STINTZY GOUBA GUIBAL Marianne-Héloïse née le 23/06/2021 à METZ(Moselle) fille de STINTZY Olivier et de GOUBA GUIBAL Annick

Mariages : 6

- M. DAUDET Jean-Pascal et Mme TAMNG Sashi mariés le 04 janvier 2021
- M. DELCROIX Jacques et Mme GRAILLE Françoise mariés le 10 mars 2021
- M. FAILLY Dominique et Mme MOUGEL Denise mariés le 14 mai 2021
- M. AVINENS Wilfrid et Mme TRIPODI Marina mariés le 19/06/2021
- M. DUPUY Pascal et Mme MAZET Elisabeth mariés le 19/06/2021
- M. HENRY Philippe et Mme CHAUDIEU Sophie mariés le 21/06/2021

Décès : 51

- Mme CAUMONTAT Gilberte décédée le 03 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme EVRARD Liliane décédée le 04 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. PASTRE Robert décédé le 05 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme FERRARI Elsa décédée le 11 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme CAMPREDON Christiane décédée le 22 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BLANCHARD Viviane décédée le 24 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. DUBRUNFAUT Lionel décédé le 29 décembre 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme NOUGUIER Zuza décédée le 09 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme GARNIER Judith décédée le 12 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme FABRIE Françoise décédée le 13 janvier 2021 à NÎMES (Gard)
- M. LANGLET Michel décédé le 15 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. DOUMERGUE Bernard décédé le 16 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. MARTI Joseph décédé le 20 janvier 2021 à ROUSSON (Gard)
- Mme PALPACUER Jeanne décédée le 28 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. FESQUET Jean décédé le 28 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. PANAFIEU Alexandre décédée le 29 janvier 2021 à GANGES (Hérault)
- M. CHALANDON Rolland décédé le 31 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme MARSIN Odette décédée le 30 janvier 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme ABRIC Arlette décédée le 03 février 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BOUGETTE Huguette décédée le 06 février 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme REILHAN Enimie décédée le 06 février 2021 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme DELAIGUE Jeanne décédée le 12 février 2021 à GANGES (Hérault)
- M. LEYVA François décédé le 13 février 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. PIALOT Gérard décédé le 11 février 2021 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme CASTELLANI Jeannine décédée le 16 février 2021 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme SARBONNET Anne-Marie décédée le 17 février 2021 à MONTPELLIER (Hérault)
- M. ALLAIN Jacky décédé le 21 février 2021 à GANGES (Hérault)
- Mme BRUN Annie décédée le 27 février 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme TARDIEU France décédée le 01 mars 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. RIBARD André décédé le 10 mars 2021 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)
- Mme GABET Geneviève décédée le 10 mars 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme TELLIER Nathalie décédée le 14 mars 2021 à MOLIERES-CAVAILLAC (Gard)
- Mme FERRARI Janine décédée le 16 mars 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme GUY Pâquerette décédée le 25 mars 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme ALBERT Jacques décédé le 29 mars 2021 à GANGES (Hérault)
- Mme WILD Paule décédée le 05 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. LOUKILI Mostafa décédé le 07 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme MARCO Aline décédée le 12 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme CAZES Huguette décédée le 18 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. SAHLI Frédéric décédé le 19 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme EL GHOUGH Rhama décédée le 24 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. GUIBAL Christophe décédé le 24 avril 2021 à ROQUEDUR (Gard)
- M. MICHEL Marcel décédé le 28 avril 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. RIEU Jérôme décédé le 18 mai 2021 à LE VIGAN (Gard)
- M. CABIÈRE Olivier décédé le 25 mai 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme TOUZET Evelynne décédée le 27 mai 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme MENARD Louise décédée le 03 juin 2021 à GANGES (Hérault)
- M. ESCAND Claude décédé le 13 juin 2021 à LE VIGAN (Gard)
- Mme GUIZARD Geneviève décédée le 13 juin 2021 à GANGES (Hérault)
- M. HABER Joram décédé le 19 juin 2021 à SAINT-JEAN-DE-VEDAS (Gard)
- Mme FEUILLET Josette décédée le 26 juin 2021 à LE VIGAN (Gard)



1939-1945

Le Louvre en voyage

Exposition
de juillet 2021
à juin 2022

En compagnie de
Frédérique HÉBRARD
et de ses parents
Lucie MAZAURIC
et André CHAMSON



Au Musée cévenol
et sur les territoires
Causse-Aigoual-Cévennes
« Terres solidaires »
et Pays viganais